

Chiffre d'affaires et investissement des entreprises demeurent en nette croissance

Dans la continuité de 2021, la situation économique régionale reste bien orientée en 2022. Les chiffres d'affaires déclarés des entreprises assujetties à la TVA en Corse progressent de 14,6 % sur un an, après une hausse de 16 % en 2021. Si l'évolution est globalement dynamique, les situations sont contrastées entre les secteurs. Les investissements sont également en hausse en région comme au plan national. Le niveau d'avant crise est désormais dépassé tant en matière de chiffres d'affaires déclarés que d'investissements réalisés.

Des chiffres d'affaires déclarés en nette progression

Dans la continuité du rebond observé en 2021, l'année 2022 est synonyme de croissance économique pour l'activité insulaire. Tous secteurs confondus et tous régimes de TVA pris en compte, les chiffres d'affaires déclarés, cumulés sur un an, par les entreprises progressent de 14,6 % en 2022 par rapport à 2021, après une hausse de 16,0 % l'année précédente. Le niveau d'avant crise est dépassé avec une augmentation du chiffre d'affaires régional de 18,9 % par rapport à 2019, contre 19,5 % au plan national. En 2022, l'excédent de chiffres d'affaires mensuels par rapport au même mois de 2021, oscille entre 4,8 % en octobre et 39,6 % en avril ► **figure 1**. Les hausses mensuelles restent supérieures à celles observées dans la période de référence 2018-2019 excepté en juillet. La plus forte progression constatée en avril 2022 traduit notamment une économie impactée par les mesures de restriction encore en vigueur au printemps 2021. Pour rappel, l'état d'urgence sanitaire a été appliqué sur tout le territoire entre le 1^{er} octobre 2020 et le 1^{er} juin 2021.

Au niveau départemental, la Corse-du-Sud affiche une progression de chiffres d'affaires déclarés plus marquée qu'en Haute-Corse avec respectivement une hausse de 15,3 % et de 13,9 %.

Le commerce principal contributeur

Au 31 décembre 2022, en Corse, huit secteurs d'activité représentent 90 % du volume total du chiffre d'affaires déclaré par les entreprises au cours de l'année.

La concentration est plus marquée qu'au plan national (79 %). Sur l'île, le principal secteur est celui du commerce et réparations automobile (40 %). Il est suivi de la construction (16 %), le transport et entreposage (9 %), l'hébergement et restauration (9 %), l'industrie manufacturière (6 %), les activités de services administratifs et de soutien (5 %), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (3 %) et les activités immobilières (3 %) ► **figure 2**.

L'ensemble des secteurs présente une tendance à la hausse, bien que l'ampleur des évolutions soient hétérogènes ► **figure 3**. Les secteurs du commerce et réparations automobile (+11,4 %) et de la construction (+12,9 %) sont donc ceux qui contribuent le plus à la hausse du chiffre d'affaires régionale mais la croissance sectorielle la plus importante concerne l'hébergement-restauration (+34,5 %) suivi du transport et entreposages (+31,4 %).

Alors que l'évolution régionale dans le commerce et réparations automobile est inférieure de 2,3 points par rapport au national (13,7 %), celle de la construction est plus élevée en Corse (+12,9 % contre +5,3 %). Il en est de même pour le transport et entreposages (+31,4 % contre +23,2 %).

Des recettes de TVA et des investissements en hausse

En Corse, les recettes de TVA perçues au cours de l'année sont en hausse de 9,5 % en 2022 par rapport à 2021 après avoir progressé de 13,9 % l'année précédente. Au niveau départemental, l'augmentation des recettes de TVA est plus marquée en Corse-du-sud (10,4 %)

qu'en Haute-Corse (8,6 %). Pour rappel, en 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, les recettes annuelles régionales avaient baissé, de 6,9 % par rapport à 2019 ► **figure 4**. À l'instar des chiffres d'affaires enregistrés, la hausse des recettes est aussi liée à l'inflation.

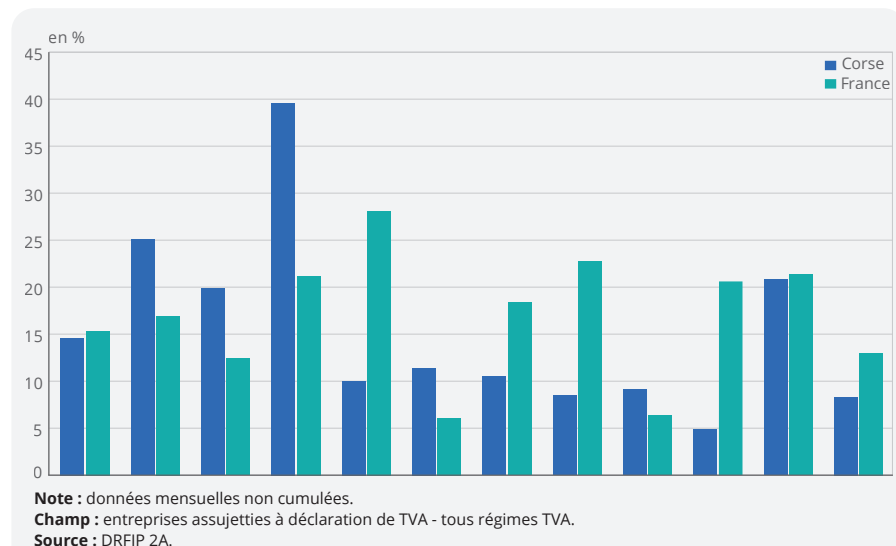
La TVA déductible sur immobilisations déclarée reflète le niveau d'investissement, c'est un déterminant de la croissance à long terme (dépense engagée en vue d'obtenir des flux de revenus futurs). Au 31 décembre 2022, l'investissement des entreprises cumulé sur un an reste bien orienté en Corse comme au niveau national. Il dépasse son niveau de 2019 ► **figure 5**.

Une stabilité des saisines CCSF

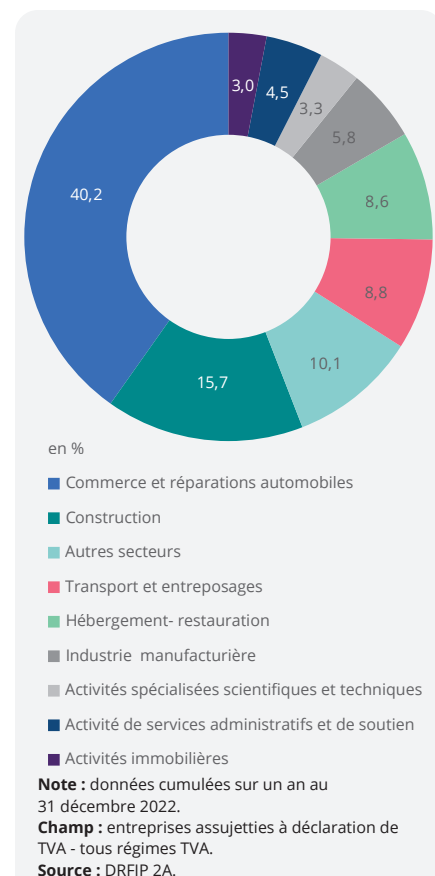
Le nombre de saisines régionales des commissions des Chefs de Services Financiers (CCSF) est stable par rapport à 2021 mais demeure toujours inférieur au niveau d'avant crise. En 2022, les plans attribués ont permis de préserver 270 emplois après 300 en 2021, 420 en 2020 et 485 en 2019. L'effet des mesures d'accompagnement mises en œuvre par les pouvoirs publics (dispositifs d'activités partielles, prêts garantis par l'État, fond national de soutien, remises et reports d'échéances fiscales et sociales, prise en charge des charges fixes, bouclier tarifaire gaz et électricité) ainsi que le rebond économique constaté peuvent pour partie expliquer la faible mobilisation des plans de règlement. ●

Marie Geronimi (Direction régionale des finances publique de Corse)

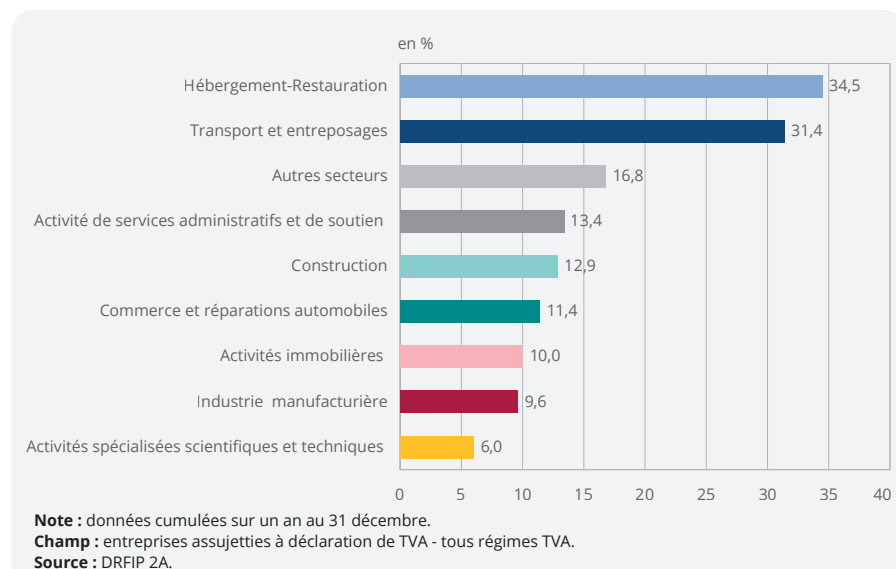
► 1. Évolutions mensuelles régionales et nationales des chiffres d'affaires entre 2022 et 2021.



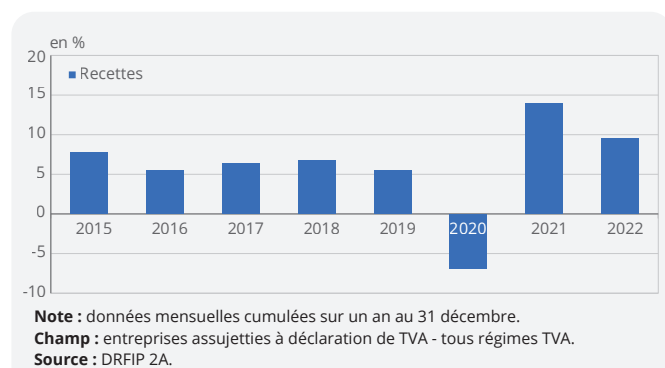
► 2. Répartition sectorielle des chiffres d'affaires déclarés en Corse en 2022



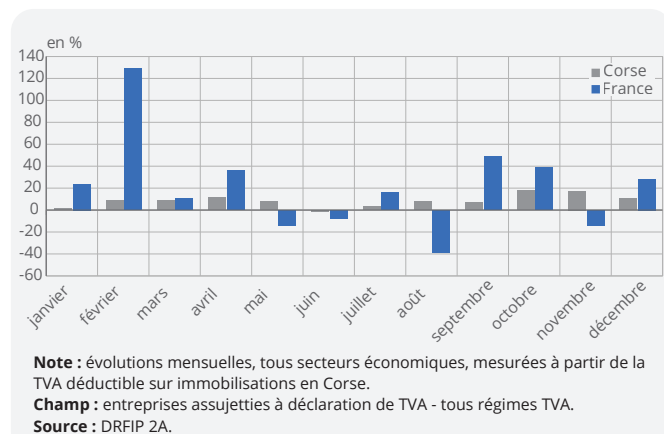
► 3. Évolution sectorielle des chiffres d'affaires déclarés en Corse en 2022 par rapport à 2021



► 4. Évolution des recettes annuelles de TVA en Corse par rapport à l'année précédente



► 5. Évolution de l'investissement des entreprises



► Pour en savoir plus

- Portail statistique national de la DGFiP.